



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**  
**DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**POUR L'ANNÉE 2017**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2016, le Conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 412-12-16, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2017.

Les séances ordinaires auront lieu le deuxième mardi\* de chaque mois à savoir les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 09 mai, 13 juin, 11 juillet, 08 août, 12 septembre, 21 novembre\* et 12 décembre.

*\* Veuillez noter qu'en raison de l'élection générale, il n'y a pas de séance en octobre 2017 et que la séance de novembre 2017 est reportée au troisième mardi du mois, le tout conformément aux dispositions de la Loi et au règlement de régie interne des séances du Conseil municipal.*

Cette résolution peut être consultée aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h et le vendredi de 7h30 à 12h et sur son site internet à l'adresse suivante : [st-colomban.qc.ca](http://st-colomban.qc.ca)

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE SEIZE.**

Me Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)